

Nombre de membres
En exercice : 11
Présents : 8
Pouvoirs : 2
Votants : 10

780

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 1^{er} MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier mars à dix-huit heures quinze minutes, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 26 février 2024

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick, LAROCHE Romain, FRANQUELIN Florentin

Absent(s) excusé (s) : DEBRUYNE Caroline BROUHENA Christelle LIONS Pascale

Absent(s) non excusé(s) :

Pouvoir(s) : Mme Caroline DEBRUYNE donne pouvoir à Mme FICHTEN Marie-Pierre

Mme LIONS Pascale donne pouvoir à Mme POINTEAUX Josette

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie-Pierre

505-DEVIS ANALYSES HAP (RD 63 + COUR MAIRIE)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'avant tout travaux sur des enrobés, il incombe au maître d'ouvrage de faire réaliser une recherche d'AMIANTE et de produits HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques)

Dans la perspective des travaux à réaliser sur la RD63 ainsi que dans la cour de la mairie, il est présenté deux devis au conseil, à savoir pour la même prestation :

ECR environnement pour la somme de 890,00 € HT

AAD Joel DIARD pour la somme de 730,00 HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

-D'accepter le devis de AAD Joel DIARD, pour la somme de 730,00 € HT soit 876,00 € TTC

Autorise M. le maire à signer le contrat afférent.

Dit que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2024

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

La secrétaire de séance, FICHTEN M.Pierre

Le Transmis en préfecture le 06 mars 2024

Certifié exécutoire le 06 mars 2024